



À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim (Centre technique des industries mécaniques) est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de plus de 7500 entreprises mécaniciennes, il compte 700 personnes dont plus de la moitié d'ingénieurs et techniciens, pour 100 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques.

Si le Cetim assure une forte présence au plus près de ses clients nationaux, ses capacités d'intervention industrielle s'étendent à l'international, notamment dans les régions francophones.

Son action de pilote de nombreux projets innovants en fait naturellement le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux pme.

Partenaire de R&D, au côté des grands acteurs spécialisés, le Cetim propose une offre globale et pluridisciplinaire pour transformer et pour mettre œuvre les connaissances scientifiques en applications au service de l'industrie.

1006-039

Pour en savoir plus : www.cetim.fr, rubrique Actualités, Près de chez vous (Haute-Normandie)

Michel Chotard

délégué régional du Cetim en Haute-Normandie

Tél. : 02 32 95 98 39 - michel.chotard@cetim.fr

Insa, Technopôle du Madrillet, avenue de l'Université – BP 8, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray



Tirer parti des méthodes et outils du **Lean**

Lean PME est une action de soutien aux PME de Haute-Normandie :

- pour améliorer **durablement** leur **valeur ajoutée** ;
- par la mise en œuvre et la pérennisation des principes du **Lean Management**.

Avec le soutien financier de :





Lean PME pour quoi ?

L'objectif est de permettre aux entreprises de tirer parti des méthodes et outils du Lean en vue de maintenir puis d'accroître leur compétitivité et d'établir une rentabilité durable.

Lean PME pour qui ?

Cette action est à destination de 20 PME et PMI (entreprises dont les effectifs sont inférieurs à 250 personnes), localisées en Haute-Normandie, de l'ensemble des domaines et filières industriels.

Les entreprises candidates feront l'objet d'une visite gratuite d'une journée afin que l'action leur soit présentée. Un consultant Lean réalisera une première évaluation sur le terrain en compagnie du dirigeant et de l'encadrement (Gemba Walk).

Ce que Lean PME vous apporte

Dans le cadre de Lean PME, vous bénéficiez de l'accompagnement de spécialistes reconnus dans le domaine du Lean Management pour :

- permettre à votre entreprise d'identifier et d'éradiquer ses gaspillages, de façon autonome et de manière durable ;
- pérenniser votre entreprise par une meilleure satisfaction des besoins de vos clients et par la valorisation de votre capital immatériel ;
- développer une culture d'amélioration continue basée sur l'apprentissage et l'autonomie des acteurs opérationnels.

Le travail en groupe vous permet d'échanger et de partager vos expériences industrielles auprès de partenaires qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous.

Important : Les actions individuelles, qui complètent le travail en groupe, sont menées de façon confidentielle.



Les étapes de l'action

La démarche combine des actions collectives (par groupes de 10 entreprises) et des actions individuelles. L'ensemble s'étale sur 3 ans.

Actions collectives

- 1 – **Formation des dirigeants (2 jours) et des managers Lean (5 jours)**
Cette formation collective a pour but de transmettre aux dirigeants et managers, les compétences nécessaires pour mettre en œuvre une démarche Lean.
- 2 – **Partages d'expériences (5 demi-journées) et visites interentreprises ou Gemba Walks (10 visites)**
Étalée sur toute la durée de l'action, cette phase a pour but de croiser les expériences engrangées au sein des entreprises, de former les participants à l'identification des gaspillages dans le flux de création de valeur et d'assurer un échange sur les meilleurs moyens de les réduire.
- 3 – **Pérennisation de l'action**
En fin d'action, un « Club d'entreprises » est créé et ses règles d'animation et de fonctionnement sont établies (logistique, planning, visites interentreprises, réunions d'échanges, etc.).

Actions individuelles

- 1 – **Phase préparatoire et autodiagnostic (3 jours par entreprise)**
Le projet à dérouler au sein de l'entreprise est organisé. Il est formalisé sur un support écrit : le A3 de déploiement.
- 2 – **1^{ère} année – Mise en action (9 jours par entreprise)**
Le personnel opérationnel est formé aux principes du Lean Management. Avec l'aide d'un consultant référent Lean, sur une zone pilote ; les écarts par rapport à la situation normale sont identifiés et traités. Les nouveaux standards sont pérennisés.
- 3 – **2^e année – Optimisation locale des flux (8 jours par entreprise)**
Avec l'aide du consultant, un « flux majeur » est choisi, sa cartographie est dressée. Avec l'accompagnement du consultant, les « points durs » sont identifiés, puis traités par l'entreprise après validation par la direction.
- 4 – **3^e année – Optimisation globale des flux (9 jours par entreprise)**
Accompagnée par le consultant, l'entreprise met à jour la cartographie des flux et établit celle du futur, définit le plan d'actions pour y aboutir, puis le met en œuvre.

Modalités de participation

Grâce aux soutiens financiers de la Direccte, du conseil régional de Haute-Normandie et du Feder, ainsi qu'à la contribution du Cetim, la participation de votre entreprise est ramenée à 5 000 € hors taxe.